

Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz¹

Mardi 12 mai 2015, de 20h00 à 22h00

Salle des maîtres du Collège de Beaulieu, av. des Bergières 17

- Parents :** Mmes Veronica **Stucky**, M. Martin **Schnorf**
- Professionnels :** Mmes Julie **Descloux**, Caroline **Devallonné**, Martine **Steiner**, Sukran **Aldemir**
- Organisations :** Mmes Marie-Jo **Marquis**, Marija **Radic**, Aoua **Konte**
- Autorités politiques :** M. Fabrice **Ghelfi**
- Excusés/absents :** Mmes Marie **Scheerer**, Nicole **Thürkauf**, Olinda **Beja**, Déborah **Donoso**, Ana Milena **Serna**, Kahina **Sadaoui**, Cindy **Bonanomi**, Nathalie **Jaunin**, Sandrine **Evéquo**, M. Fadil **Rexhepi**

1. **Adoption de l'ordre du jour :** accepté sans discussion.

2. **Adoption du procès-verbal du 5 mars 2015:** accepté sans discussion.

3. **Adoption du procès-verbal de l'association Beaulieu – Prélaz**

Accepté sans discussion.

4. **Prélaz cuisine**

En présence de Madame Leila Porta afin de mettre au point les actions possibles avec les classes volontaires en vue de trois événements de juin :

Les enfants prépareront librement en compagnie de leurs enseignants un apéritif pour leurs parents en gardant à l'esprit l'objectif d'une nourriture équilibrée.

Madame Porta propose de mettre à disposition un stand de la Fourchette verte : il s'agit de panneaux déroulants présentant ce qu'est un repas sain et un concours accompagne la présentation (les enfants choisissent le repas d'après les photos). Les réponses sont mises dans une urne. L'idée serait de donner un prix par tirage au sort : un tablier fourchette verte (trois prix par bâtiment) fournis par la Fourchette verte.

La Commission décide que le stand sera présenté durant la semaine précédant l'apéritif dans chacun des bâtiments. Ainsi, toute la semaine, les classes pourront passer vers le stand (y.c. les classes qui ne participent pas à l'action). Le tirage au sort se fera le soir de l'événement vers 17h.

La fourchette verte fournira des propositions de recettes pour les enfants.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Un enseignant devrait être présent le lundi afin de prendre possession du matériel. Le choix du lieu où le stand est posé est laissé au choix des enseignants. Par ailleurs, l'enseignant répondant de chaque lieu communique à ses collègues les dates de présence du stand et la possibilité pour chaque classe d'y passer un moment durant la semaine avec les élèves.

La Commission suggère que sur chaque site, les enseignants se transmettent leurs recettes en distribuant des copies aux élèves.

Martine Steiner réceptionnera le matériel pour Prélaz le 8 juin (matin) ; le stand sera installé pour la semaine. Prélaz se charge de préparer les bulletins du concours sur la base d'un fichier fourni par Mme Porta. Le stand sera rangé après l'apéritif du 12 juin. Sukran Aldemir le réceptionnera le 15 juin pour Pierrefleur ; il sera rangé après l'apéritif du 19 juin. Enfin, Julie Descloux le réceptionnera pour Beaulieu. Mme Descloux le ramènera à l'association dès le 29 juin.

5. Informations quant aux diverses demandes de subventions :

CHF 2'000.-- Ville de Lausanne – accordé
CHF 2'700.-- Association Beaulieu-Prélaz – accordé
CHF 1'000.-- Budget annuel CET – accordé
CHF 2'000.-- PSPS – en cours
Ainsi le budget permet d'allouer environ CHF 120.-- par classe.

Monsieur Ghelfi prendra contact avec Mme Jaunin afin de finaliser le remboursement des frais engagés par les classes intégrées au projet.

6. Adoption de la lettre d'invitation aux parents

La question du départ des enfants fréquentant les APEMS se pose.

- Les enfants quittent l'école à 15h40 et reviennent avec leurs parents à 16h. Fin de l'apéritif à 17h30.
- La lettre sera distribuée aux classes concernées via les enseignantes de la commission.
- Une lettre d'information sera distribuée aux CVE et APEMS.

7. Divers

Fabrice Ghelfi invitera les nouvelles directrices des deux sites (Beaulieu et Pierrefleur). Il se charge aussi de l'invitation des collaborateurs de la Ville.

6. Agenda 2015

La prochaine séance de commission aura lieu à la salle des maîtres du collège de Beaulieu, à Lausanne, à 20 heures, le 1^{er} juin 2015